

UN GRAND PROJET SE PRÉCISE...

Sommaire
Inhaltsverzeichnis

Editorial	1
Communications du Conseil communal Aus dem Gemeinderat	3
Conseil général	5
Generalrat	7
Consultation populaire du 18 mai 2003	8
La Croix-Fédérale	9
Assainissement des Bains de la Motta	10 11
A la bibliothèque In der Bibliothek	12
L'entreprise citoyenne/ Fête de la Musique	13
«Un poing c'est tout»	14
Hommage à Jean Dubas	15
Le Mouvement des Aînés	16
L'Union timbrologique fribourgeoise	17
Mémento	19 20

La salle de spectacles de Fribourg, un enjeu de la plus haute importance pour notre ville, présente aussi l'immense avantage d'être un thème mobilisateur pour notre région.

Ainsi, après avoir traversé une longue période de gestation, il devient possible d'envisager la réalisation de cette infrastructure, avec une détermination renforcée et... davantage de sérénité.

En effet, jamais comme auparavant, malgré d'énormes difficultés, l'esprit régional, celui de ces 5 communes qui jouent véritablement leur rôle de leader, n'a été aussi positif.

Ainsi, dès la fin de l'année prochaine, les amateurs de théâtre pourront-ils déjà se déplacer à l'Espace Nuithonie dans le quartier de Cormanon-Est. Ainsi, en sommes-nous arrivés, à Fribourg, à l'étape ultime avant la demande d'un crédit d'investissement?

Certes, l'enjeu est important, et les montants aussi.

Certes, faudra-t-il aussi penser à la couverture des déficits de fonctionnement.

A ce sujet, un certain nombre de couvertures nouvelles existent, sans altérer le ménage communal.



Il faut encore en trouver d'autres et leur présentation n'est bientôt plus qu'une question de mois.

Au début de la législature, le Conseil communal a présenté le réaménagement du centre-ville comme l'enjeu majeur de son programme de législature.

Malgré les difficultés qu'il faudra affronter, mais aussi grâce à votre aide, le Conseil communal est déterminé à y parvenir.

Pierre-Alain Clément

CONCOURS

194 8/10

WETTBEWERB

«Bistrots sympas
à Fribourg»

Quel animal, emblématique de la Grèce et de la Méditerranée, est représenté sur le bar du Restaurant des Maréchaux?

Réponse jusqu'au 24 mai 2003 à «Concours 1700», Secrétariat de Ville, Maison de Ville, 1700 Fribourg.



«Gemütliche Bistrots in Freiburg»

Welches Tier, Sinnbild für Griechenland und das Mittelmeer, ist auf der Bar des Restaurant des Maréchaux / zu den Schmieden dargestellt?

Antwort bis spätestens 24. Mai 2003 einsenden an «Wettbewerb 1700», Stadtsekretariat, Stadthaus, 1700 Freiburg.

Communications du

CONSEIL COMMUNAL

LE CONSEIL COMMUNAL

- a désigné M^{me} Maria-Helena Molliet comme membre de la Commission sociale, en remplacement de M^{me} Kathrin Karlen Moussa;
- a désigné M^{mes} Martine Chollet et Christine Egger, assistantes sociales, comme représentantes de la Ville de Fribourg au comité de l'accueil de jour «Banc public»;
- a pris acte des graves événements survenus à la gare, le 7 mars 2003, présenté sa sympathie à la famille de la victime et suggéré aux instances cantonales de constituer immédiatement un groupe de travail interdisciplinaire, propre à proposer des mesures de prévention et de répression adéquates;
- a donné un accord de principe à l'organisation de la Fête de la Musique, le samedi 21 juin 2003, par l'association Musique Espérance, en collaboration avec la Ville de Fribourg;
- a décidé de maintenir le taux de participation de la Ville aux bourses d'étude et d'apprentissage;
- a décidé le maintien du Marché aux puces à la place du Petit-Saint-Jean, le premier samedi

du mois, d'avril à novembre, sous réserve d'un déplacement occasionnel en cas de manifestation importante dans le quartier de l'Auge;

- a chargé la Police locale de poser un panneau indiquant l'emplacement des WC publics dans le quartier de l'Auge, ainsi que de prendre les mesures nécessaires à l'installation de WC provisoires lors de manifestations importantes, telles que Carnaval, etc.



Place du Petit-Saint-Jean.

Mitteilungen aus dem

GEMEINDERAT

DER GEMEINDERAT

- bestimmt Maria-Helena Molliet als Nachfolgerin von Kathrin Karlen Moussa zum Mitglied der Sozialkommission;
- bestimmt Martine Chollet und Christine Egger, Sozialarbeiterinnen, zu Vertreterinnen der Stadt Freiburg im Vorstand der Tagesstätte «Banc public»;
- nimmt die gravierenden Ereignisse zur Kenntnis, die sich am 7. März 2003 vor dem Bahnhof zugetragen haben, drückt der

Familie des Opfers seine Anteilnahme aus und schlägt den kantonalen Instanzen vor, unverzüglich eine interdisziplinäre Arbeitsgruppe zu bilden, die angemessene präventive und repressive Massnahmen vorzuschlagen vermag;

- stimmt der Organisation des Musikfestes am Samstag, den 21. Juni 2003, durch die Vereinigung Musique Espérance in Zusammenarbeit mit der Stadt Freiburg prinzipiell zu;
- beschliesst, die Höhe der Beteiligung der Stadt an den Studien- und Lehrstipendien beizubehalten;
- beschliesst, dass der Flohmarkt von April bis November weiterhin jeden ersten Samstag des Monats auf dem Klein-St.-Johann-Platz stattfindet, unter Vorbehalt einer etwaigen Verlegung auf Grund einer bedeutenden Veranstaltung im Au-Quartier;
- beauftragt die Stadtpolizei, ein Schild, das auf den Standort der öffentlichen Toiletten im Au-Quartier hinweist, aufzustellen und die notwendigen Massnahmen zur Aufstellung provisorischer Toiletten bei wichtigen Veranstaltungen, wie der Fasnacht usw., zu treffen.

Statistique de la population en ville de Fribourg

A la fin mars 2003, la population légale de la ville était de 33 122 habitants, soit en augmentation de 46 personnes par rapport à la fin février 2003 (33 076). Sur ce nombre, 23 187 personnes étaient d'origine suisse (-29), 9935 d'origine étrangère (+75). La population en séjour était à la fin mars 2003 de 3160, soit en augmentation de 102 (3160). Le chiffre de la population totale était donc à la fin mars 2003 de 36 384 (36 236).

Statistique du chômage en ville de Fribourg

Au 31 mars 2003, la ville de Fribourg comptait 905 chômeurs (-28), pour un taux de 4,99% (critères officiels du Secrétariat d'Etat à l'économie, «Seco»), indiquant une diminution de 0,16% par rapport au mois de février 2003 (5,15%). En ce qui concerne tous les demandeurs d'emploi, le taux s'élève à 9,18%, ce qui représente 1663 personnes (sans changement par rapport à février 2003).

Débats nourris

CONSEIL GÉNÉRAL

Trois objets principaux figuraient à l'ordre du jour de la séance du Conseil général du 17 mars 2003: l'adoption des statuts de «Coriolis Finances», la participation à la recapitalisation de la société Agy Expo SA et le renouvellement d'un appareil de microfilmage des Archives de la Ville.

Elections diverses

En début de séance, l'assemblée élit M. Rainer Weibel (LC) membre de la Commission d'aménagement et M. Guy-Noël Jelk (PS) membre de la Commission de la Jeunesse. Quant à Mme Dominique Nouveau Stoffel (PDC), elle a été élue comme déléguée à l'Assemblée constitutive de l'agglomération. Enfin, sur proposition de l'Exécutif, Mme Isabelle Baeriswyl (LC) fut désignée comme membre de la Commission de protection des données.

«Coriolis Finances»

Rappelons ce qu'est le projet «Coriolis». Il a pour but de créer les conditions cadres qui permettront à Fribourg de devenir un pôle de compétence artistique au rayonnement national. Il s'agit de mener une politique culturelle orientée à la fois vers le renforcement de la vie artistique locale et vers les échanges avec l'extérieur. Pour ce faire, il est indispensable de disposer de moyens financiers. C'est là qu'intervient «Coriolis Finances». Cette association de communes – actuellement Corminbœuf, Givisiez, Granges-Paccot, Villars-sur-Glâne et Fribourg – récoltera une part du bénéfice du casino de Granges-Paccot pour le répartir entre l'Association des communes pour l'encouragement aux institutions culturelles («Coriolis Promotion») et l'Association de communes qui réalisera et exploitera les salles de spectacles de Villars-

sur-Glâne et de Fribourg («Coriolis Infrastructures»).

Appelé à ratifier les statuts de cette association intercommunale,



Pour la culture, les bénéfices du casino.

de cette structure pour le financement des futures infrastructures culturelles, mais regretta – il ne fut pas le seul – le déficit démocratique qu'implique la formule de l'association de communes. Quant à M. J. Bourgknecht, directeur de Culture et Tourisme, il souligna que la manne espérée du casino devrait être de l'ordre de 480 000 francs à 980 000 francs, hypothèse la plus réaliste, par an.

Une disposition des statuts suscita une vive controverse. C'est celle qui permet à l'association de participer au capital-actions de la société exploitant le casino jusqu'à concurrence de 5%. «pour obtenir des dividendes». Pour M. H. Zurkinden (LC), il faut éviter le risque de répéter ce qui s'est passé avec Expo 02 ou Swissair, où la collectivité publique a dû passer à la caisse pour sauver des entreprises privées. Il reçut l'appui de M. P. Wandeler (PCSO). La proposition de suppression de cette clause fut rejetée par 39 voix contre 19.

Forum Fribourg

Le 4 novembre 2002, le Conseil général décidait, par 40 voix contre 36, le renvoi au Conseil communal d'une proposition de participation à l'augmentation du capital-actions de la société immobilière Agy Expo

le Conseil général le fit par 50 voix contre 12. Dans son préavis positif, M. C. Joye, président de la Commission financière, releva l'importance

plan financier laisse espérer que tant Agy Expo SA qu'Expo Centre demeureront, dans les années à venir, dans les chiffres noirs.

Lors du débat, les arguments des uns et des autres furent quasiment les mêmes qu'en novembre. D'un côté, pour M. P.-A. Clément, vice-syndic, directeur des Finances et pour M. C. Joye, président de la Commission financière, ainsi que pour les représentants PDC et PLR, Forum Fribourg est un outil nécessaire au développement économique. Son sauvetage est indispensable. Refuser de participer à la recapitalisation d'Agy Expo, exemple de coopération régionale, c'est mettre en péril tous les projets intercommunaux (infrastructures culturelles ou agglomération).

De l'autre, pour Mme C. Robert, rapporteur de la minorité de la Commission financière et pour les représentants des groupes socialistes et de la Liste citoyenne, cette opération de recapitalisation s'inscrit dans la droite ligne de l'affaire Swissair ou d'Expo 02. Il s'agit de privatiser les bénéfices et de socialiser les pertes. Après avoir écarté une nouvelle proposition de renvoi de M. P.-A. Rolle (PS), le Conseil général fit sien un amendement de Mme M. Genoud-Page (PCSO) de ramener de 1,7 à 1,5 million de francs la participation de Fribourg à cette recapitalisation. Dans un premier temps, le Conseil communal avait déjà réduit cette participation de 175 000 francs. Au vote final, l'opération fut approuvée par 38 voix contre 22.

Installation de microfilmage

Depuis près de vingt ans, la centrale de microfilmage utilisait le même appareil de développement. Cette machine est tombée définitivement hors d'usage au début du mois de décembre 2002. Son remplacement a entraîné une dépense de 22 861,35 francs. Le crédit nécessaire a été approuvé par le Conseil général sans contestation.

Sa, propriétaire de Forum Fribourg (cf. 1700 de décembre 2002). Les motifs principaux de cette décision étaient:

- la faible participation des milieux privés à cette recapitalisation;
- l'absence de plans d'assainissement d'Agy Expo SA, ainsi que de la société Expo Centre SA, qui exploite Forum Fribourg;
- l'absence de décision des autres communes actionnaires.

Aussi, le Conseil communal refit-il sa copie, en tenant compte des vœux émis. Dans l'intervalle, toutes les collectivités publiques partenaires ont accepté de participer à la recapitalisation. C'est le cas des communes de Corminbœuf, Givisiez, Granges-Paccot, Villars-sur-Glâne et Marly, même si cette dernière n'a accepté qu'une participation de 200 000 francs au lieu des 800 000 francs demandés. Quant au Grand Conseil, il a voté une participation de 5 millions de francs, à condition que la recapitalisation d'Agy Expo atteigne au total 18 millions de francs et que la dette de la société soit ramenée de 28 à 10 millions de francs.

En outre, la Fédération des syndicats patronaux et la SUVA ont accepté de participer à hauteur de 1,2 et 2 millions de francs. Enfin, le

Gehaltvolle Debatten

GENERALRAT

Drei Hauptgeschäfte standen auf der Tagesordnung der Generalratssitzung vom 17. März 2003: die Annahme der Statuten von «Coriolis Finanzen», die Beteiligung an der Aktienkapitalerhöhung der Gesellschaft Agy Expo SA und die Erneuerung der Mikrofilm-Anlage des Stadtarchivs.

Verschiedene Wahlen

Zu Beginn der Sitzung wurden Rainer Weibel (Stadtbewegung) in die Raumplanungskommission und Guy-Noël Jelk (SP) in die Jugendkommission gewählt. Dominique Nouveau Stoffel (CVP) wurde in die konstituierende Versammlung der Agglomeration delegiert. Auf Vorschlag der Exekutive ernannte die Versammlung Isabelle Baeriswyl (Stadtbewegung) zum Mitglied der Datenschutzkommission.

«Coriolis Finanzen»

Rufen wir kurz in Erinnerung, was das Projekt «Coriolis» bezweckt. «Coriolis» soll die Rahmenbedingungen schaffen, die es braucht, um Freiburg zu einem künstlerischen Kompetenzzentrum mit nationaler Ausstrahlung werden zu lassen. Es geht dabei um eine Kulturpolitik, die auf die Förderung des regionalen Kulturschaffens und zugleich auf den Austausch mit anderen Regionen ausgerichtet ist. Für die Beschaffung der dafür erforderlichen Finanzmittel ist «Coriolis Finanzen» zuständig. Dieser Gemeindeverband, dem augenblicklich Corminboeuf, Givisiez, Granges-Paccot Villars-sur-Glâne und Freiburg angehören, kassiert einen Teil des Gewinns des Casino in Granges-Paccot, um ihn zwischen dem Gemeindeverband für die Förderung kultureller Aktivitäten («Coriolis Promotion») und dem

Gemeindeverband, der die beiden Aufführungssäle in Villars-sur-Glâne und Freiburg verwirklicht und betreibt («Coriolis Infrastrukturen»), aufzuteilen.

Die Statuten von «Coriolis Finanzen» wurden vom Generalrat mit 50 gegen 12 Stimmen genehmigt. In seinem positiven Vorgutachten wies Claude Joye, Präsident der Finanzkommission, auf die Bedeutung dieser für die Finanzierung der zukünftigen Kulturinfrastrukturen wichtige Institution hin, bedauerte jedoch – er war nicht der einzige – das demokratische Defizit, das die Formel des Gemeindeverbandes mit sich bringt. Jean Bourgknecht, Direktor für Kultur und Tourismus, teilte mit, dass der vom Casino abzuliefernde Betrag nach realistischer Berechnung jährlich zwischen 480 000 und 980 000 Franken betragen dürfte.

Ein Artikel der Statuten löste eine heftige Kontroverse aus. Dabei geht es um die Beteiligung des Verbandes am Aktienkapital der das Casino betreibenden Gesellschaft bis zu einer Höhe von 5%, «um *Dividenden zu beziehen*». Für Hubert Zurkinden (Stadtbewegung) darf sich nicht wiederholen, was im Zusammenhang mit der Expo.02 oder der Swissair passiert ist, dass nämlich die öffentliche Hand zur Kasse gebeten wird, um private Unternehmen zu retten, eine Ansicht, die auch Philippe Wandler (CSP-Ö) teilte. Der Antrag zur Streichung dieser Klausel wurde mit 39 gegen 19 Stimmen abgelehnt.

Forum Freiburg

Am 4. November 2002 hatte der Generalrat mit 40 gegen 36 Stimmen beschlossen, einen Antrag zur Beteiligung an der Kapitalerhöhung der Immobiliengesellschaft Agy Expo SA, der Eigentümerin von Forum Freiburg, an den Gemeinderat zurückzuweisen (vgl. 1700 vom Dezember 2002). Die Hauptgründe für diesen Beschluss waren:

- die schwache Beteiligung des Privatsektors an dieser Aktienkapitalerhöhung;
- das Fehlen von Sanierungsplänen für die Agy Expo SA und die Expo Centre SA, die das Forum betreibt;
- das Fehlen von Beschlüssen der anderen Aktionärsgemeinden.

So überarbeitete der Gemeinderat seinen Antrag und bezog dabei die geäußerten Wünsche ein. Inzwischen haben alle betroffenen öffentlichen Körperschaften die Beteiligung an der Erhöhung genehmigt. Zugestimmt haben die Gemeinden Corminboeuf, Givisiez, Granges-Paccot, Villars-sur-Glâne und Marly, wobei die letztere sich für eine Erhöhung um lediglich 200 000 Franken anstatt der beantragten 800 000 Franken entschied. Der Grosse Rat stimmte seinerseits einer Beteiligung von 5 Millionen Franken zu, unter der Bedingung, dass die Kapitalerhöhung von Agy Expo insgesamt 18 Millionen beträgt und die Verschuldung der Gesellschaft von 28 auf 10 Millionen Franken reduziert wird.

Darüber hinaus waren der Arbeitgeberverband und die SUVA bereit, sich mit 1,2 bzw. 2 Millionen Franken zu beteiligen. Schliesslich gibt der Finanzplan Hoffnung, dass Agy Expo SA wie Expo Centre SA in den nächsten Jahren schwarze Zahlen schreiben.

In der Generalratsdebatte waren die Argumente der einen wie der anderen Seite fast dieselben wie im November. Für Vizeammann und Finanzdirektor Pierre-Alain Clément, für Claude Joye, Präsident der Finanzkommission, sowie für die CVP- und FDP-Vertreter/innen ist das Forum Freiburg ein notwendiges Instrument zur Wirtschaftsförderung, dessen Rettung unerlässlich ist. Die Ablehnung der Beteiligung an einer Kapitalerhöhung von Agy Expo, einer Gesellschaft, die als gutes Beispiel für die regionale Zusammenarbeit gelten darf, würde alle interkommunalen Projekte (kulturelle Infrastrukturen, Agglomeration) gefährden.

Auf der anderen Seite waren Charlotte Robert, Vertreterin der Minderheit in der Finanzkommission, und die Vertreter/innen von SP und Stadtbewegung der Meinung, diese Erhöhungsaktion sei auf die gleiche Ebene wie die Swissair- und Expo.02-Affären zu stellen. Gewinne werden privatisiert, Verluste sozialisiert. Nach Ablehnung eines erneuten Rückweisungsantrags von Pierre-Alain Rolle (SP) stimmte der Rat einem Abänderungsantrag von Madeleine Genoud-Page (CSP-Ö) zu, die Beteiligung der Stadt Freiburg an der Aktienkapitalerhöhung von 1,7 Millionen auf 1,5 Millionen Franken zu senken. Zuvor hatte bereits der Gemeinderat die Beteiligung um 175 000 Franken gesenkt. In der Endabstimmung wurde das Geschäft mit 38 gegen 22 Stimmen gutgeheissen.

Mikrofilm-Anlage

Seit fast zwanzig Jahren gebrauchte die Mikrofilm-Zentrale denselben Entwicklungsapparat. Zu Beginn des vergangenen Dezembers gab die Maschine endgültig ihren Geist auf. Die neue Anlage kostet 22 861,35 Fr. Der dafür notwendige Kredit wurde vom Generalrat einstimmig genehmigt.

Rédactrice responsable

Catherine Agustoni
Secrétaire de Ville

Adresse

«1700», Secrétariat de Ville
1700 Fribourg
Tél. 026 351 71 11
Fax 026 351 71 09

Régie des annonces

Annonces Fribourgeoises
Freiburger Annoncen
Place de la Gare 5
1700 Fribourg
Tél. 026 347 30 03
Fax 026 347 30 19

Impression

Imprimerie Saint-Paul
1700 Fribourg
Tirage: 20 085 exemplaires

CONSULTATION POPULAIRE DU 18 MAI 2003



Le Conseil communal de la Ville de Fribourg informe ses citoyens des heures d'ouverture des bureaux de vote et des possibilités d'exercer le droit de vote.

Le **18 mai 2003**, les citoyens de la ville de Fribourg seront appelés à se prononcer sur les objets suivants:

1. VOTATION FÉDÉRALE

1. Modification du 4 octobre 2002 de la loi sur l'armée (Armée XXI);
2. LF du 4 octobre 2002 sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCI);
3. Initiative populaire «Pour des loyers loyaux»;
4. Initiative populaire « Pour un dimanche sans voitures par saison – un essai limité à quatre ans (Initiative des dimanches) »;
5. Initiative populaire «La santé à un prix abordable (Initiative-santé)»;
6. Initiative populaire «Droits égaux pour les personnes handicapées»;
7. Initiative populaire «Sortir du nucléaire – Pour un tournant dans le domaine de l'énergie et pour la désaffectation progressive des centrales nucléaires (Sortir du nucléaire)»;
8. Initiative populaire «Moratoire-plus – Pour la prolongation du moratoire dans la construction de centrales nucléaires et la limitation du risque nucléaire (Moratoire-plus)»;
9. Initiative populaire «Pour une offre appropriée en matière de formation professionnelle (Initiative pour des places d'apprentissage)».

2. VOTATION CANTONALE

1. Loi du 11 juin 2002 modifiant la loi sur l'exercice du commerce;
2. Décret relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement pour les bâtiments destinés au gymnase intercantonal de la Broye, à Payerne (sous réserve de l'octroi du crédit par le Grand Conseil en février 2003).

OÙ?

PÉROLLES:	Ecole primaire du Botzet	rue du Botzet 16
BEAUREGARD:	Ecole primaire de la Vignettaz	route de la Gruyère 9
PLACES:	Ancien Hôpital des Bourgeois	rue de l'Hôpital 2
JURA:	Salle paroissiale de Sainte-Thérèse	route Ste-Thérèse 5 b
BOURG :	Maison de justice	rue des Chanoines 1
SCHOENBERG:	Ecole primaire du Schoenberg	rte de la Heitera 17
NEUEVILLE:	Ecole primaire de la Neuveville	Grandes-Rames 34
AUGE:	Salle paroissiale de Saint-Maurice	rue de la Lenda 13

QUAND?	Les bureaux de vote sont ouverts:	Vendredi	17 h 30 – 18 h 30
		Samedi	10 h 00 – 12 h 00
		Dimanche	10 h 00 – 12 h 00

VOTE ANTICIPÉ: PAR CORRESPONDANCE OU PAR DÉPÔT

Conformément aux dispositions de l'article 18 LEDP, le citoyen peut, dès qu'il a reçu le matériel de vote, exercer son droit de vote anticipé.

- Par correspondance:** L'enveloppe-réponse fermée et affranchie est remise à un bureau de poste de telle manière qu'elle puisse parvenir au Bureau électoral avant la clôture du scrutin. L'enveloppe non ou insuffisamment affranchie est refusée.
 - Par dépôt:** L'enveloppe-réponse fermée peut être déposée dans l'urne mise à disposition à la Maison de Ville, au plus tard jusqu'au vendredi précédant le scrutin, à 17 h. Dès vendredi 17 h et au plus tard jusqu'au dimanche, à 9 h, elle peut être introduite dans la boîte aux lettres de la Maison de Ville.
- Le bulletin de vote/la liste électorale doit être introduit(e) dans l'enveloppe qui correspond à la votation/l'élection en cause – format C6.
 - L/les enveloppe(s) de vote (format C6) doit/doivent être placée(s) dans l'enveloppe-réponse faisant office de certificat de capacité.
 - L'enveloppe-réponse doit être fermée (collée).
 - Sous peine de nullité, veuillez apposer votre signature manuscrite à l'endroit indiqué sur l'enveloppe-réponse.
 - Pour le retour par la poste, veuillez biffer votre adresse (x) qui doit toutefois rester lisible.
 - Lors du tri postal mécanique/manuel, une erreur est toujours possible, raison pour laquelle nous vous conseillons de déposer vos envois à la poste au plus tard le jeudi qui précède la votation/l'élection.

DISPOSITIONS PÉNALES

Les délits contre la volonté populaire sont réprimés par les articles 279 à 283 du code pénal suisse.

Toute récolte organisée des enveloppes-réponses est interdite – art. 282^{bis} CPS.

CLÔTURE DU REGISTRE ÉLECTORAL – art. 3 RELEDP: **mardi 13 mai 2003**, à 12 h.

CLÔTURE DU SCRUTIN – art. 20 LEDP: **dimanche 18 mai 2003**, à 12 h.

VOLKSABSTIMMUNG VOM 18. MAI 2003

Der Gemeinderat der Stadt Freiburg informiert die Stimmbürgerinnen und Stimmbürger über die Öffnungszeiten der Wahllokale und die Möglichkeiten der Stimmrechtsausübung.

Die Vorlagen der Volksabstimmung vom **18. Mai 2003** werden in der folgenden Reihenfolge zur Abstimmung gelangen:

1. EIDGENÖSSISCHE VOLKSABSTIMMUNG

1. Änderung vom 4. Oktober 2002 des Militärgesetzes (Armee XXI);
2. Bundesgesetz vom 4. Oktober 2002 über den Bevölkerungsschutz und den Zivilschutz (BZG);
3. Volksinitiative «Ja zu fairen Mieten»;
4. Volksinitiative «für einen autofreien Sonntag pro Jahreszeit – ein Versuch für vier Jahre (Sonntags-Initiative)»;
5. Volksinitiative «Gesundheit muss bezahlbar bleiben (Gesundheitsinitiative)»;
6. Volksinitiative «Gleiche Rechte für Behinderte»;
7. Volksinitiative «Strom ohne Atom – Für eine Energiewende und die schrittweise Stilllegung der Atomkraftwerke (Strom ohne Atom)»;
8. Volksinitiative «MoratoriumPlus – Für die Verlängerung des Atomkraftwerk-Baustopps und die Begrenzung des Atomrisikos (MoratoriumPlus)»;
9. Volksinitiative «für ein ausreichendes Berufsbildungsangebot (Lehrstellen-Initiative)».

2. KANTONALE VOLKSABSTIMMUNG

1. Gesetz vom 11. Juni 2002 zur Änderung des Gesetzes über die Ausübung des Handels;
2. Dekret über einen Verpflichtungskredit für den Bau des Interkantonalen Gymnasiums der Region Broye (unter Vorbehalt der Genehmigung des Verpflichtungskredites durch den Grossen Rat im Februar 2003).

WAHLLOKALE

PÉROLLES:	Primarschulhaus Botzet	rue du Botzet 16
BEAUREGARD:	Primarschulhaus Vignettaz	route de la Gruyère 9
PLATZ-QUARTIER:	Altes Bürgerspital	rue de l'Hôpital 2
JURA:	Pfarreisaal St. Theres	route Ste-Thérèse 5 b
BURG:	Gerichtsgebäude	rue des Chanoines 1
SCHÖNBERG:	Primarschulhaus	rte de la Heitera 17
NEUSTADT:	Primarschulhaus	Grandes-Rames 34
AUQUARTIER:	Pfarreisaal St. Moritz	rue de la Lenda 13

Öffnungszeiten	Der Urnengang findet an folgenden Tagen und Zeiten statt:	Freitag 17.30 – 18.30
		Samstag 10.00 – 12.00
		Sonntag 10.00 – 12.00

VORZEITIGE STIMMABGABE: BRIEFLICHE STIMMABGABE ODER DEPONIERTE STIMMABGABE

In Anwendung des Art. 18 des GABR, kann jede stimmberechtigte Person ihr Stimmrecht brieflich oder durch Abgabe bei der Gemeinde vorzeitig ausüben, sobald sie das Stimmmaterial erhalten hat.

- Briefliche Stimmabgabe:** Das verschlossene Antwortcouvert muss rechtzeitig einem Postbüro übergeben werden, so dass es vor der Schliessung des Urnengangs beim Wahlbüro eintrifft. Die Portokosten gehen grundsätzlich zu Lasten der stimmberechtigten Person; nicht oder ungenügend frankierte Couverts werden zurückgewiesen.
 - Deponierte Stimmabgabe:** Das verschlossene Antwortcouvert kann bis spätestens am Freitag vor der Abstimmung um 17 Uhr beim Stadthaus abgegeben werden. Ab Freitag 17 Uhr bis spätestens Sonntags um 9 Uhr kann die Stimmabgabe im Briefkasten des Stadthauses erfolgen.
- Der Stimmzettel/die Wahlliste muss in den Briefumschlag für die betreffende Abstimmung oder Wahl gelegt werden (Stimmcouvert, Umschlag C6).
 - Die einzelnen Stimmcouverts (Umschlag C6) müssen in das Antwortcouvert gelegt werden, das als Stimmrechtsausweis dient.
 - Das Antwortcouvert muss verschlossen (zugeklebt) sein.
 - Unterschreiben Sie bitte an der vorgesehenen Stelle auf dem Antwortcouvert, sonst ist Ihre Stimmabgabe ungültig.
 - Für die Rückgabe streichen Sie Ihre Adresse bitte so durch, dass sie noch lesbar ist (x).
 - Beim mechanischen/manuellen Sortieren der Post kann jederzeit ein Fehler unterlaufen. Deshalb empfehlen wir Ihnen Ihre Sendungen spätestens am Donnerstag vor der Abstimmung/Wahl bei der Post aufzugeben.

GESETZLICHE STRAFBESTIMMUNG

Vergehen gegen den Volkswillen werden gemäss den Artikeln 279–283 des Schweizerischen Strafgesetzbuchs bestraft.

Jedes organisierte Sammeln der Antwortcouverts ist verboten – Artikel 282 StGB
SCHLISSUNG DES STIMMREGISTERS – Art. 3 PRR: **Dienstag, den 13. Mai 2003**, um 12 Uhr.

SCHLISSUNG DES URNENGANGES – Art. 20 PRG: **Sonntag, den 18. Mai 2003**, um 12 Uhr.

«Bistrots sympas à Fribourg»

LA CROIX-FÉDÉRALE

Situé à l'extrémité de la rue Pierre-Aeby, en face du Musée d'art et d'histoire, la *Croix-Fédérale* est sans doute le prototype du bistrot sympa, populaire, accueillant par tradition. Loin de toute qualification absconse, voilà bien un établissement où l'on se sent bien et où l'on retourne toujours avec plaisir.

La *Croix-Fédérale* ne revendique pas le titre de restaurant gastronomique. Pas d'étoile dans les guides, ni de *toque* ou de *fourchette*... Mais des clients qui reviennent chaque jour, depuis une quinzaine d'années, savourer le menu du jour, n'est-ce pas là un gage de qualité?

Une affaire de famille

L'histoire de la *Croix-Fédérale* est fortement liée à la famille de Danielle Juriens-Aeby. C'est en effet la troisième génération qui tient le restaurant. Sa grand-mère faisait déjà la cuisine en 1930. Son père lui a tout naturellement succédé. Mariée à Alphonse Aebly, plus connu sous le surnom de Bouby, les époux travaillent d'abord en vieille-

ville, au Paon, s'y plaisant beaucoup. Mais le bâtiment de la *Croix fédérale* appartient à la famille et lorsque le gérant tombe malade voici vingt-trois ans, la solution qui s'impose est de reprendre le restaurant. La saga s'arrêtera pourtant là, il n'y aura pas de quatrième génération, les descendants n'ayant aucune intention de suivre les traces de leurs parents.

C'est Bouby qui est à la cuisine. La clientèle étant fidèle, cet ancien dessinateur-géomètre doit faire preuve d'imagination et proposer des menus variés tout au long de l'année. Sa cuisine est traditionnelle: filet d'agneau au basilic, bœuf Stroganov, émincé au curry, blanquette de veau, ragoûts, rôtis, lapin à l'ancienne et polenta, ainsi que la chasse en automne. Les champignons ont aussi une place importante sur la carte, notamment avec les filets mignons ou la longe de veau.

Les meilleures frites

Mais ce qui fait la fierté des restaurateurs, ce sont les frites! Les meilleures de la ville, du canton, voire du monde, dit-on. La preuve? Certains clients viennent uniquement pour les frites... Les pommes de terre sont achetées avec soin chez des paysans du district du Lac, pelées et coupées par le cuisinier et ses aides et cuites dans une huile



A table!

irréprochable à la température idéale. On fait de moins en moins de frites à la maison pour diverses raisons, mais surtout en raison de la nécessité d'un changement d'huile fréquent, donc onéreux, et de l'odeur peu agréable qui se répand dans toute la maison. Alors pourquoi ne pas aller les manger au restaurant?

Elles sont commandées accompagnées le plus souvent de steaks ou de rosbif. Le léger ralentissement de la consommation de bœuf, dû au problème de la vache folle, est oublié et cette viande a repris son ancienne place dans les faveurs de la clientèle. «Avec tous les contrôles actuels, cela ne sert vraiment à rien de se faire du souci, affirme Danielle, c'est avant qu'il fallait s'inquiéter!» Elle rejoint par ailleurs aussi l'opinion de bien d'autres restaurateurs: les clients qui viennent dans un restaurant savent ce qu'ils veulent y manger, et chez elle, ils viennent à l'évidence pour les frites.

Bas de plafond...

Le café compte 50 places et la salle du premier étage une trentaine. La carte est la même dans les deux salles, mais la salle du haut est plus tranquille et moins enfumée. Attention, les clients de haute stature devront peut-être se baisser, le plafond n'est vraiment pas très haut...

Si la *Croix-Fédérale* a l'inconvénient d'être un peu en retrait et de ne pas avoir beaucoup de places de parc dans les environs, elle a l'avantage de ne fermer que le mercredi, ce qui est fort appréciable, alors que bien des restaurants font relâche le dimanche et le lundi.

Le saviez-vous ?

Quant à la pomme de terre *binjtje*, qu'il fallait, bien sûr, mentionner comme réponse à la dernière question du concours 1700, elle fut nommée ainsi par Louis de VRIES, un instituteur Hollandais, passionné de botanique, qui créa plusieurs variétés de pommes de terre. A neuf d'entre-elles, il donna le prénom d'une de ses 9 filles!!!! Pour la 10ème sorte réalisée, il choisit le prénom d'une fillette de sa classe, qui s'appelait Binjtje...



La pomme de terre Binjtje.



A votre service!

Avant leur réouverture en mai

ASSAINISSEMENT DES BAINS DE LA MOTTA

Tous les bâtiments ou installations ont périodiquement besoin d'entretien et d'assainissement. Pour les Bains de la Motta une analyse complète a été effectuée pour parer aux problèmes plus ou moins importants que sont la perte d'eau dans les bassins, la vétusté des filtres à sable et la non-conformité aux normes actuelles.

A partir du mois de novembre 2002, les travaux d'assainissement ont débuté selon le concept suivant:

Bassin

- nouveaux revêtements (parois et sol) en acier inox, les canaux d'alimentation et d'évacuation d'eau sont également en acier «inox»;
- le niveau de l'eau est surélevé au niveau des plages;
- le carrelage sur les plages est remplacé par un revêtement en plaque de béton avec joints ouverts;
- la passerelle est aussi remplacée.

Locaux techniques

- un nouveau bassin tampon de 100 m³ est construit en souterrain;
- le local des filtres et des pompes est adapté et rénové;
- un bassin d'«alluvionnage» est construit à l'intérieur des bâtiments existants.

Installations techniques

- l'ensemble des canalisations, des tuyaux d'alimentation et des



appareils sont remplacés et adaptés aux normes actuelles;

- un nouveau filtre «diatomé» est installé, les pompes sont remplacées, un nouvel échangeur de chaleur est mis en place pour le chauffage.

Nous profitons également, pendant ces gros assainissements, de procéder à l'entretien des cabines et du local des surveillants,

ainsi qu'à des travaux de peinture en général.

Le temps et les entreprises engagées nous ont facilité la tâche pour tenir le programme très serré de l'exécution de tous ces travaux. Pour cette raison, nous pouvons aujourd'hui annoncer avec certitude que l'ouverture des Bains de la Motta aura lieu le 24 mai 2003.



LES BAINS DE LA MOTTA SA

Est-il besoin de le rappeler, de le préciser?

Les Bains de la Motta, l'un des joyaux de la Ville de Fribourg, de Suisse et d'Europe même, ont été construits au cours des années 20 par les architectes Frédéric Broillet et Augustin Genoud.

Beda Hefti, ingénieur réputé, apporta à cette réalisation une contribution essentielle et fort appréciée, à tel point qu'aujourd'hui encore ses qualités sont connues et reconnues.

L'implantation géographique de cette infrastructure sportive n'est pas due au hasard puisque, pendant plusieurs dizaines d'années, l'eau de la Sarine alimentait les bassins.

Cette situation devait fort heureusement évoluer au fil des ans et laisser place à une installation de filtration répondant aux exigences élémentaires d'hygiène, puis aux normes admises et recommandées par l'OPEN (aujourd'hui SEN - Service cantonal de l'environnement).

La vie des Bains de la Motta est marquée de quelques étapes rythmant les 80 ans de son histoire, de sa naissance à nos jours, comme par exemple la création d'une grande pelouse aménagée d'arbres, de places de jeux et d'une pataugeoire.

Les années 90 restent dans la mémoire par le nombre impressionnant d'adaptations indispensables à la survie de ce plan d'eau unique dans la région fribourgeoise. Il s'agit notamment d'une rénovation des bassins par la pose de carrelage, la délimitation des zones «baigneur», l'aménagement de pédiluves, de bacs à fleurs et de bancs.

Il n'est sans doute pas inutile de se remémorer quelques dates...

- 1943 - 1950: Agrandissement de la partie Est des bassins
- 1952: Révision des statuts
- 1952: Transfert du terrain de la Commune à la Société des Bains
- 1957: Modification des statuts; la Commune possède 560 des 1600 actions émises
- 1959 - 1961: Elargissement du promontoire côté Sarine, par le recul des cabines en bordure de la route de la Motta
Réfection du fond de la piscine comprenant la création d'un canal central
Construction de la fontaine servant à l'oxygénation de l'eau
Rénovation des systèmes de circulation, de filtration et de stérilisation de l'eau
- 1962: Installation de 200 cabines-vestiaires
- 1968-69: Installation d'un chauffage pour l'eau des bassins

On le constate, le chemin fut long et semé d'embûches. Aujourd'hui cependant, les Bains de la Motta SA, grâce aux efforts de tous leurs «fans» (Ville de Fribourg, Bourgeoisie et partenaires du moment), vont renaître à nouveau et se présenter à la population.

Le 24 mai 2003 sera une nouvelle date à inscrire au bas de la liste, mais pas une date banale puisque les travaux réalisés permettront au nombreux public de découvrir une installation novatrice pour ne pas dire avant-gardiste. Les Bains de la Motta, l'un des joyaux de la Ville, de Suisse et d'Europe!



A la Bibliothèque



LECTURES CHOISIES

Ce mois encore, nous poursuivons la présentation de notre *salle de lecture* (3) où vous pouvez consulter des ouvrages sur le Royaume des animaux (27 volumes) cote **590**, le Larousse médical, cote **610**, l'Encyclopédie familiale d'homéopathie, cote **615.8**, le Guide des musées de France, l'Histoire universelle de l'art (10 volumes), le Dictionnaire de l'art et des artistes, cote **700**, l'art roman, gothique, baroque **703**, le Grand atlas de l'architecture mondiale **720**, Les grands peintres (8 volumes) **750**, des ouvrages de références au sujet de la photographie, le cinéma **770**, le chant, la musique **780**, le cirque **791**, les jeux **793**, le sport suisse **796**, et la littérature **800**.

Voici les lectures que nous vous proposons ce mois :

L'excursion à Tindari, d'Andrea Camilleri. Le commissaire Montalbano se trouve avec plusieurs affaires sur les bras; quel rapport y a-t-il entre la disparition d'un couple âgé et l'assassinat d'une jeune de vingt ans sur le trottoir? Affaire très embrouillée, même pour le célèbre commissaire sicilien.

Le Rat et l'Abeille, de Raymond Dumay. Ce traité de gastronomie préhistorique ne parle pas de recettes mais d'éléments marquants qui ont permis à notre ancêtre de traverser les âges: le miel, les plantes et les fruits, le silex, le feu, la tourbe. «Un essai sur l'histoire qui se lit comme un roman» (extrait de presse).

Eloge du père qui m'assassina, de Luc Girerd. Quelle image garde-t-on de son père? Ce roman humoristique donne le portrait d'un homme original et inventif, qui a des idées, mais aussi des sous!

Les ombres errantes, de Pascal Quignard. Le Prix Goncourt 2002 a récompensé un étrange objet littéraire, pas tout à fait un roman, ni un essai, plutôt les

mémoires de la mémoire d'un intellectuel français. L'auteur brosse l'autoportrait d'un homme d'aujourd'hui qui réfléchit sur le temps passé et celui qui passe!

Disparitions, de Natsuo Quirino. Répondant à l'invitation d'un couple d'amis, une jeune Japonaise revient dans sa région natale après 15 ans d'absence. Un beau matin, sa fille disparaît, et on ne la retrouve pas. Ce roman psychologique, doublé d'une intrigue policière, fut couronné au Japon par le prix Naoki.

Révolutions, de J.M.G. Le Clézio. Revenant sur son passé, à la recherche de ses racines, Jean s'exile et parcourt le monde pour échapper à la guerre d'Algérie. Un roman empreint d'une grande sensibilité où la violence et l'amour se côtoient perpétuellement.

La longue attente, de Ha Jin. Ce roman chinois, bien ciselé, narre le cheminement d'un médecin militaire, qui désire divorcer, sous l'ère de Mao. Après 18 ans d'attente, il reçoit enfin l'autorisation. Il se remarie et devient père de jumeaux. Mais a-t-il vraiment atteint l'éden?

La fille perdue du bonheur, de Geling Yan. Un adolescent découvre l'amour grâce à Fusang, jeune prostituée chinoise vivant dans le quartier Chinatown de San Francisco, à la fin du XIX^e siècle. Un roman plein de tendresse. A découvrir.

Notre prochaine exposition se tiendra du 16 mai au 28 juin; elle présentera des œuvres d'artistes de l'Atelier d'Alt.

Bibliothèque de la Ville de Fribourg

Rue de l'Hôpital 2, entrée C.

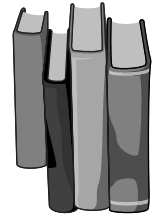
Horaires:

lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14 h à 18 h,

mercredi de 10 h à 20 h,

samedi de 10 h à 12 h.

In der Bibliothek



HERAUSGEPICKT

Klassifikation der Sachbücher: **Ziffer 91: Geographie.** 91(03) «Länderlexikon»; 910 Reiseberichte, Expeditionen; 910.4 Entdeckungen; ab 913 Geographie der ganzen Welt: 914 Europa, dann die einzelnen Länder: von 914.2 Grossbritannien bis 919.9 Antarktis. Unter diesen Ziffern stehen in zwei Gestellen viele Bildbände und Hefte von Geo-special. Im dritten Gestell finden sich in gleicher Ordnung die Reiseführer zu den verschiedenen Ländern.

Wie jedes Jahr, wenn die neuen Bücher aus dem Vorjahr ihren Platz in den Gestellen einnehmen, müssen andere dafür Platz machen. Wir haben eine neue Lösung gefunden, indem wir ältere Bücher, die nicht mehr so oft gelesen werden und doch noch in der Bibliothek bleiben sollten, in die «Höhenluft» schicken, nämlich auf die Decktafel der Gestelle. So stehen dort Klassiker wie Goethe, Gotthelf und Gottfried Keller, aber auch jüngere Autoren, darunter viele Schweizer: Maja Beutler, Peter Bichsel, Bert Brecht, Heinrich Böll, Friedrich Dürrenmatt und Max Frisch. In die Höhe gehen auch ein Teil der Bände von viel gelesenen Autoren wie Hans Ernst, Stephen King, H.G. Kinsalick, Rosamunde Pilcher, Ruth Rendel, Danielle Steel und andere mehr.

Einen dieser Autoren möchte ich heute wieder in Erinnerung rufen: Den Schweizer Arthur Honegger. Seine Romane sind zum Teil biographisch und zeichnen in mehreren Bänden sein Leben vom Verdingbuben «**Bernies Welt**», Anstaltszögling «**Die Fertigmacher**» und «**Der Ehemalige**», Knecht «**Der Wegmacher**» bis zum Schriftsteller auf. Sie und auch die anderen Romane geben uns ein Bild der Schweiz im 20. Jahrhundert, so der Roman «**Armut**», der von der Krise der 30er Jahre bis in die Gegenwart reicht. Politik und Dorfleben spiegeln sich in «**Der Schulpfleger**», «**Der Nationalrat**» oder «**Der fremde Fötzel**».

Ein anderer Schweizer Autor, früher oft, jetzt seltener mehr gelesen, ist Kurt Guggenheim. In seinem grossen Zürcher Roman «**Alles in allem**» zeichnet er ein Bild dieser Stadt und ihrer Gesellschaft von 1900 bis 1945. Auch der Roman «**Riedland**», am oberen Zürichsee angesiedelt, ist lesenswert. Ölbohrungen im Ried bringen die kleine Welt durcheinander. Durch die Ankunft von Maschinen und fremden Ingenieuren wird nicht nur die Umwelt, sondern auch das Leben der menschlichen Bewohner gestört.

Schweizer Zeit- und Familiengeschichte von 1933 bis in die Fünfzigerjahre bietet Otto F. Walter in «**Zeit des Fasans**» und, aus der Perspektive eines sechsjährigen Mädchens, berichtet seine Schwester Silja Walter über die Familie in «**Der Wolkenbaum**», ein interessanter Vergleich.

Zum Schluss, ebenfalls zur Schweiz und Europa im 20. Jahrhundert, ein Buch frisch ab Presse: «**Das Freudenkind**», der neue Roman von Katharina Zimmermann. In packender und eindrücklicher Weise, wie wir es von ihr gewohnt sind, nimmt sie uns mit in die Zeit des 2. Weltkrieges als die polnischen Internierten in die Schweiz kamen. Am Beispiel des «**Freudenkindes**», Sohn einer bernischen Lehrerin und eines adligen polnischen Offiziers, führt sie uns durch Geschichte und Gegenwart der Schweiz und Polens, von Bern nach Katyn und an die polnisch-rumänische Grenze und lässt uns teilhaben am Leben der Menschen dieser für uns nicht sehr bekannten Gebiete.

Deutsche Bibliothek Freiburg

Spitalgasse 2

1700 Freiburg

Tel. 026 322 47 22

Öffnungszeiten:

Montag, Dienstag, Donnerstag,

Freitag 15–18 Uhr

Mittwoch 9–11 und 15–20 Uhr

Samstag 10–12 Uhr

Première attribution

LE PRIX D'ENCOURAGEMENT À L'ENTREPRISE CITOYENNE

Le premier *Prix d'encouragement à l'entreprise citoyenne* a été attribué à l'entreprise «Ilford Imaging Switzerland GmbH», à Marly, active dans la production de papier et matériel pour la photographie et l'imagerie numérique.

Ce prix lui a été remis le 13 mars dernier à Fribourg, lors d'une réception qui a rassemblé plus de cent cinquante personnes de l'économie, du social, du culturel et du monde politique.

Ce prix, organisé par le Réseau économique de Fribourg et Région, structure intercommunale de développement économique, a été décerné par un jury de vingt personnalités représentatives des diverses sensibilités et compétences.

Il est destiné à reconnaître formellement et publiquement le rôle fondamental que joue l'entreprise dans sa région, non seulement dans l'économie mais aussi sur le plan social, de l'environnement ou encore sur celui du soutien aux associations culturelles et sportives. Les critères d'attribution de ce prix considèrent donc l'entreprise dans son ensemble et cherchent à apprécier – à encourager – les activités ou les efforts qu'elle a déployés dans le contexte large du développement local. Il entend montrer que la performance économique n'est pas en opposition avec les diverses responsabilités de l'entreprise et qu'au contraire, un ancrage local fort facilite sa bonne marche, contribue à sa pérennité et à l'amélioration de ses résultats.

Cinq grands domaines

Pour permettre l'évaluation de ces actions, aussi bien pour les grandes que pour les plus petites sociétés actives dans des domaines extrêmement divers, un questionnaire a été mis au point. Il inventorie 50 critères, 19 rubriques, dans 5 grands domaines: l'humain, l'économique, l'environnemental, le territorial et les actions particulières. Les entreprises qui ont consulté ou rempli le questionnaire en ont rele-

vé l'intérêt pour leur auto-évaluation et leur effort de transparence.

Selon les réponses de l'entreprise Ilford, complétées par un entretien avec la direction et les représentants du personnel, le jury a confirmé cette entreprise comme lauréate de cette première édition du *Prix d'encouragement à l'entreprise citoyenne*.

Le choix d'**Ilford Imaging Switzerland GmbH** illustre les démarches que le prix cherche à soutenir et les valeurs qu'il souhaite promouvoir.

Les raisons du choix de l'entreprise Ilford sont les suivantes:

- Son implication territoriale très forte a été prouvée au travers du projet FRIMA.

En effet, l'entreprise a apporté un soutien prépondérant à la reconstitution virtuelle et en maquette du plan Martini de la ville de Fribourg, réalisé en 1606. Ce projet de réinsertion sociale a été, et est encore, réalisé par des chômeurs en formation et il a contribué à de nombreuses réinsertions professionnelles. Le projet FRIMA montre aussi la complémentarité et la dynamique qui peuvent résulter de partenariats entre secteur public et entreprises privées.

- Sa capacité d'innovation a permis d'assurer la durabilité de l'entreprise.

Un virage technologique majeur engagé il y a 5 ans dans les procédés «jet d'encre» (Inkjet) a préservé l'entreprise et les emplois. Dans un marché de la photographie traditionnelle en pleine évolution, Ilford a opéré une mutation profonde voire vitale vers le numérique. Fondée sur des compétences internes, elle a su mettre en œuvre des programmes de recherche et de développement, incluant des partenariats avec les Ecoles polytechniques fédérales afin de devenir un acteur majeur dans ces nouvelles technologies. L'entreprise aujourd'hui continue à employer près de 450 personnes.

- Son attention constante portée à la sécurité des personnes et à la préservation de l'environnement a été constatée. La sécurité des

personnes et de la protection de l'environnement est un sujet qui implique beaucoup l'entreprise. Elle a d'ailleurs été certifiée Iso 14 000 dès 1995 et cherche toujours à améliorer ses consommations d'énergie et à minimiser son impact environnemental.

En récompensant des exemples concrets, le prix vise à promouvoir de bonnes pratiques, à encourager les démarches réalisées bien plus encore que de qualifier les résultats atteints qui, par nature, sont toujours perfectibles.

Nouveau modèle relationnel

Le *Prix d'encouragement à l'entreprise citoyenne* est une nouveauté internationale en cela qu'il cherche à montrer dans les faits que les entreprises sont toujours partie prenante des divers processus du développement et que leurs implications territoriales peuvent être profitables à tous et à elles-mêmes en particulier. Cette initiative du Réseau économique de Fribourg et Région sera poursuivie, car elle engage les entreprises à aller vers des comportements qui développent un nouveau modèle relationnel tant à l'interne que vis-à-vis de l'extérieur. L'instauration de relations suivies avec les autorités et les organismes locaux notamment apparaît efficiente, dans un monde de plus en plus interactif où tous les acteurs sont interdépendants.

Ce prix, constitué d'un montant de 3000 francs, ainsi que d'un



vitrail de l'artiste fribourgeois François Aeby, a été soutenu par la CEV, Caisse d'Épargne de la Ville de Fribourg, l'ECAB, Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments et par l'entreprise Crema SA, à Villars-sur-Glâne.

Le prochain prix, qui profitera des expériences tirées et des ajustements nécessaires après toute première édition, sera attribué en automne 2004.

Samedi 21 juin prochain

Fête de la Musique à Fribourg

L'idée d'une Fête de la Musique au 21 juin de chaque année est déjà une réalité pour beaucoup de villes européennes et suisses.

Fribourg manquait à l'appel, voilà pourquoi l'association Musique Espérance a décidé de se mettre au diapason en organisant une telle journée pour la première fois dans notre capitale. Pour la réalisation de ce projet, la Ville de Fribourg met à disposition un certain nombre de lieux aménagés, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

Un appel est lancé à tout musicien classique, de jazz ou chanteur, de se produire seul ou en groupe, tout au long de cette journée, sur les places ou dans les salles retenues pour la fête. Toutes ces prestations seront bénévoles. Les bulletins d'inscription sont à demander auprès de Musique Espérance, tél. 026 322 86 16, qui organise le programme des festivités.

Que la fête soit belle et que cet été 2003 chasse la morosité du monde!

Pour dire non à la violence

• L'EXPOSITION «UN POING C'EST TOUT?»

Les centres de loisirs du Schoenberg et du Jura, les centres d'animation de Villars-sur-Glâne et de Marly, ainsi que le centre de prévention Release et la Ligue fribourgeoise pour la prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies (LIFAT) présentent, du 28 avril au 23 mai prochains, à l'usine Montena, rue de la Fonderie 11, l'exposition «Un poing c'est tout?».

Conçue par le Centre Martin Luther King (www.cmlk.ch), qui s'est donné pour but de prévenir la violence et de promouvoir la non-violence active, elle s'adresse à tous les jeunes des cycles d'orientation de la ville de Fribourg, ainsi qu'aux élèves concernés de Villars-sur-Glâne et de Marly.

Contenu

L'exposition cherche à susciter une prise de conscience et à favoriser un changement d'attitude par rapport aux phénomènes de violence. Elle n'assène pas de réponses toutes faites, mais propose des pistes, des outils à tester, pour ne pas se sentir impuissant face à une violence souvent présentée comme une fatalité.

À l'entrée, le visiteur reçoit une «feuille d'aventure» qui présente les 13 escales du parcours et qui lui permet de noter ses réponses à différents jeux tests.

Scénographie

L'exposition, constituée d'éléments modulables, occupe une surface d'environ 200 mètres. Elle s'articule en deux parties, **Connaître la violence** et **Se libérer de la violence**, chacune comportant plusieurs séquences. La mise en scène, interactive et ludique, utilise des moyens de présentation classiques (panneaux, photos, dessins),

mais aussi des installations vidéo, des décors à traverser, des éléments à manipuler. Les jeunes bénéficient de l'encadrement d'animateurs favorisant la discussion, voire les jeux de rôle.

Parcours

Le visiteur découvre d'abord un «Salon de la Violence» (la violence spectacle, sous forme de consommation quotidienne de jeux vidéo et d'actualités télévisées) et s'initie à une «Brève histoire des armes» (comment la technologie rend la violence plus efficace et plus facile) avant de se risquer à traverser un «Couloir de la Vie» symbolisant le cours d'une vie normale dans un pays en paix: un damier dont certaines cases sont «piégées», comme par une mine anti-personnel dans un pays ravagé par une guerre; le bruit d'explosion qui retentit alors signale au visiteur qu'il a été victime d'une violence. Mais laquelle? Pour le savoir, il faut lancer un ou deux dés. Le chiffre obtenu renvoie à une **Palette de la Violence** qui décrit des événements traumatisants, des situations de violence que chacun(e) peut être amené(e) à subir dans la vie quotidienne (racket scolaire, queue de poisson sur l'autoroute, licenciement, harcèlement sexuel, etc.). Réflexions sur la violence non guerrière et ce qui la rend possible.

La suite du parcours présente l'attitude non violente: **Ni hérissés, ni paillassés**. Ne pas blesser, ne pas se laisser piétiner. La violence étant un échec de la communication, il s'agit d'apprendre à **Ecouter vraiment**, avec empathie, ce que nous dit l'autre, mais aussi **d'Oser dire**; pour ne pas subir la violence, il faut avoir une certaine estime de soi. S'affirmer sans agressivité, cela s'apprend aussi.

Les idées reçues, préjugés, rumeurs mènent souvent à une perception déformée, dogmatique, de la réalité. Pour contrer la violence, il est important de pouvoir **Observer**



ver sans déformer. À partir d'exemples d'illusions d'optique, le visiteur est amené à s'interroger sur la relativité de la vérité, à refuser les dogmes en se dotant d'un regard critique. Il peut aussi remettre en question le bien-fondé de l'obéissance inconditionnelle: **Obéir, est-ce toujours bien?** Vivre en société implique des règles, des limites, des lois à respecter. Mais il peut y avoir des lois injustes, et la désobéissance est parfois une manière légitime, courageuse, de lutter contre la violence. Expression de nos différences, le conflit n'est en lui-même ni bon ni mau-

vais. En apprenant le **Bon usage du conflit**, on découvre que celui-ci ne mène pas fatalement à la violence, mais peut jouer un rôle positif en permettant la construction de relations plus justes, plus équilibrées. Une technique comme la **Médiation** s'avère précieuse quand le conflit paraît sans issue. En faisant intervenir un tiers comme médiateur, on peut rétablir le dialogue.

Tolérance et respect

Mais il arrive que la négociation et la médiation échouent. Pour établir ou rétablir la justice, il est alors nécessaire de lutter, d'entrer dans un rapport de force pour contraindre l'adversaire. L'action **non-violence**, une force politique, a montré son efficacité dans l'histoire du XX^e siècle avec notamment les campagnes contre l'oppression coloniale menées par Gandhi en Inde, contre la ségrégation raciale par Martin Luther King aux Etats-Unis. D'autres exemples, moins célèbres et plus récents, sont évoqués dans l'exposition. Par ailleurs, la culture, l'art, l'humour sont d'excellents antidotes à la violence. En conclusion de l'exposition, des Artistes contre la violence montrent que dénoncer l'injustice, transmettre un message de tolérance et de respect, c'est aussi une manière de ne pas rester impuissant face à la barbarie.

Devoirs surveillés

La Direction des écoles de la Ville de Fribourg cherche, pour la rentrée scolaire 2003, des personnes intéressées à prendre en charge un groupe d'enfants après les heures de classe afin de les aider à effectuer leurs devoirs. Bonne culture générale requise et intérêt pour le travail avec les enfants indispensable. Travail rémunéré.

Pour tout renseignement, s'adresser à:
M^{me} Suzanne DESSARZIN
Responsable des devoirs surveillés
Tél. privé 026 475 46 20

Hommage



Avec la disparition du docteur Jean Dubas,
«Fribourg perd une de ses mémoires»
[© La Gruyère, Photo Mélanie Rouiller]

Bourgeois d'honneur et bienfaiteur de la Ville de Fribourg, le docteur Jean Dubas n'est plus. Médecin engagé et ardent défenseur du patrimoine, Jean Dubas a servi avec une rare distinction le Pays et la Ville de Fribourg. Au service de la collectivité, par l'entremise notamment des nombreuses sociétés qu'il présida par ses conférences, ses expositions, ses conseils largement sollicités, sans oublier ses publications – que l'on songe au dernier ouvrage qu'il fit paraître en 1998, aux Editions du Cassetin: *Quand le Gottéron faisait chanter ses moulins* –, Jean Dubas fut de même associé à diverses et importantes restaurations, son nom restant étroitement attaché entre autres à celles de la maison

bourgeoise, sise à la rue des Alpes, de la cure et du sanctuaire marial de Bourguillon. Collectionneur passionné, il n'en avait pas moins le désir d'enrichir la mémoire collective des découvertes de toute une vie. L'un des ultimes et non moins émouvants vœux émis par le docteur Jean Dubas a été justement la donation de ses précieuses et extraordinaires archives et bibliothèque aux Archives de la Ville, témoignant de son inaltérable et profond attachement à la Cité des Zaehringen et à ses habitants.

La Rédaction de 1700 et les Archives de la Ville de Fribourg, avec lesquelles Jean Dubas collabora amicalement et de longue date, expriment à son épouse et à sa famille toute leur sympathie et leur vive gratitude.

Au Musée d'art et d'histoire

Découverte entre 6 et 7

L'œuvre du mois

Mardi 13 mai 2003, de 18 h 15 à 18 h 45 env., M^{me} Verena Villiger, conservatrice du Musée d'art et d'histoire, présentera le fameux *Portrait de François-Pierre König von Mohr*, réalisé en 1631 par l'artiste Samuel Hofmann.

Durant la guerre de Trente Ans, le peintre Samuel Hofmann (1595-1649) peignit l'officier François-Pierre König von Mohr dans une toile aux dimensions monumentales. König (1594-1647) – vrai condottiere fribourgeois – menait des troupes au service de l'empereur. Grâce aux soins du restaurateur du MAHF, cette œuvre baroque, considérée comme le premier portrait équestre de la peinture suisse, vient de retrouver toute sa splendeur.

Entrée libre.

Musée d'art et d'histoire (MAHF), rue de Morat 12, 1700 Fribourg www.fr.ch/mahf



Portrait de
François-Pierre König von Mohr,
par Samuel Hofmann. [© MAHF]

Les gagnants du concours N° 192 6/10

En séance du Conseil communal du 1^{er} avril 2003, M. le syndic Dominique de Buman a procédé au tirage au sort des gagnants de notre concours N° 192. La réponse à donner était: «le vacherin».

Le tirage au sort a donné les résultats suivants:

1^{er} prix: M^{me} Margrit Waeber

gagne un bon d'une valeur de 50 francs offert par la Brasserie Le Beausite ainsi qu'un livre, *Fribourg nostalgique*, d'Aloys Lauper, Editions Ketty et Alexandre, 1996.

2^e prix: M^{me} Mathilde Wolhauser

gagne une carte de parking de 50 francs au Parking de la route des Alpes.

3^e prix: M^{me} Cécile Dorand

gagne l'ouvrage *Fribourg magique*, d'Ales Jiranek et Etienne Chatton, publié aux Editions Slatkine, Genève, 1998.

4^e prix: M^{me} Simone Charrière

gagne deux cartes multi-courses tpf réseau entier d'une valeur de 12 francs chacune, soit 24 francs.

5^e prix: M^{me} Mélissa Casagrande

gagne une Taxcard de 10 francs.

Nos remerciements aux entreprises qui ont offert les prix, réunies dans le petit bandeau publicitaire ci-dessous.

Vivre l'automne de sa vie

AVEC LE MOUVEMENT DES AÎNÉS DE FRIBOURG

Le Mouvement des aînés de Suisse romande (MDA) est une association constituée le 2 février 1973 à Lausanne, où se trouve aujourd'hui encore son siège social. Trente ans qu'il existe! Cela représente déjà une belle étape au service des personnes âgées. Chaque section cantonale fêtera cet anniversaire à sa manière, dans l'espoir que tous les aînés resteront en mouvement sur le chemin de leur retraite.



Le MDA a pour but de divertir toute personne qui prend sa retraite et de l'encourager à s'intéresser à des activités culturelles, sportives et récréatives. Il s'agit aussi de lui offrir du mouvement, car les aînés se doivent de se dépenser physiquement pour éviter de devenir «rouillés» et inertes, ou encore d'être pris par l'ennui ou l'angoisse, après toute une vie de travail et de stress. En dépit du terme fatal qui l'attend, toute personne qui entre dans le troisième âge sait qu'au détour d'un chemin, elle peut encore se vouer à cet appétit de vivre.

Selon le fondateur de l'institution, tout homme ou femme, dès la cinquantaine, peut être considéré comme un aîné, car il n'est pas impossible que, dans une décennie, les gens soient mis à la retraite à cet âge. Il faut savoir aussi que le Mouvement des aînés ne poursuit aucun but lucratif et qu'il est libre de toute attache confessionnelle et politique.

Pour Georges-André Chevallaz, ancien conseiller fédéral, décédé récemment, le troisième âge est confronté à ses propres défis pour autant qu'il ne se résigne pas et ne s'assoupisse pas devant la marche inéluctable du destin, si loin que reculent aujourd'hui la médecine et la Providence. **Il faut toujours que l'on avance dans l'hiver à force de printemps.**

Le MDA Fribourg: 150 membres actifs

Le MDA n'est pas une institution à proprement parler, surtout parce qu'il ne dispose que de peu de moyens financiers, ne bénéficiant d'aucune aide du canton et des communes. Avec uniquement les cotisations de ses membres et un don de la Loterie romande, il n'a pas la possibilité d'aider vraiment les personnes dans le besoin. Il contribue pourtant à une retraite plus heureuse en offrant à ses affiliés des faveurs sur les activités du mouvement. Le comité du MDA Fribourg est formé de sept membres et d'une vingtaine de responsables des activités. Toutes et tous travaillent bénévolement pour les aînés. La section fribourgeoise (ville-campagne) compte actuellement près de 150 membres, dont 70% de femmes. Pourquoi les hommes sont-ils si peu nombreux à s'intéresser aux activités du MDA? Est-ce un phénomène de société ou alors préfèrent-ils rester indépendants dans leurs loisirs? Nous n'avons pour l'instant pas réussi à donner une explication à ce phénomène. Nous allons malgré tout tenter de les convaincre ces prochains mois par une meilleure communication, des informations dans la presse, voire du courrier personnalisé. Côté positif de la situation: les personnes qui, l'an passé, ont adhéré à notre mouvement, nous ont avoué qu'elles se sentaient beaucoup moins abandonnées et moins seules. **Ce qui veut dire que le bien ne fait jamais de mal, mais que le mal ne fait jamais de bien.**

Une invitation à tous les aînés!

Bien qu'il soit enraciné depuis trente ans déjà, cet arbre qu'est le MDA Fribourg a donc l'intention d'étendre ses branches sur tout le canton, c'est-à-dire d'accueillir de nouveaux membres de chaque district, dans le dessein de fortifier encore et toujours notre mouve-



Visites guidées de la Vieille-Ville avec le MDA.

ment et pour qu'il devienne une source de bonheur au quotidien pour tous les aînés du Pays de Fribourg. Plus nous serons nombreux à nous réunir et à faire fructifier nos contacts dans la convivialité des activités, plus la section fri-

bourgeoise sera forte et aura sa place dans la société. Nous nous réjouissons de recevoir votre coup de fil et de vous donner tous les renseignements dont vous pourriez avoir besoin.

Gérard Bourquenoud

Les prestations de la section fribourgeoise du MDA:

Initiation à l'informatique, au Centre d'insertion socioprofessionnelle à Fribourg

Yass en société, chaque vendredi après-midi au Foyer Beauséjour

Lecture à la carte, avec Muguette Papaux, Fribourg

Atelier musical, avec Jacques Vauthey, Fribourg

Marche, chaque lundi après-midi, avec Jeannette Peissard, Fribourg

Conteurs et conteuses, avec Heidi Monn, Matran

Repas de l'amitié, le 2^e mardi du mois au Restaurant du Chasseur, Fribourg

Thé dansant, le 2^e mercredi du mois à l'Escale à Givisiez, avec Edy Bresson, Chandon

Sorties de printemps et d'automne

MDA Fribourg, case postale 60, 1709 Fribourg - CCP-17-1114-9

Gérard Bourquenoud, président: 026 424 45 02

Jacques Vauthey, vice-président: 026 424 40 12

Elle fête ses 110 ans

L'UNION TIMBROLOGIQUE FRIBOURGEOISE

Depuis avril 1893, l'U.T.F. rassemble les collectionneurs de timbres de la région de Fribourg pour des échanges, des informations et d'autres activités qui ont fluctué au cours des ans.

Si, au départ, le but de l'Union était essentiellement de protéger les collectionneurs des falsificateurs et autres faussaires, l'objectif actuel est plus culturel et didactique. Sur le plan suisse, la société joue un rôle non négligeable, organisant au fil des ans des expositions et des assemblées. Sa dimension européenne s'est concrétisée dès 1968; actuellement elle est jumelée avec des sociétés philatéliques en France et en Belgique. Les réunions mensuelles de l'UTF comprennent des conférences et des présentations sur les sujets les plus divers, ainsi que des soirées de formation et d'échanges.

Avec 190 pays reconnus par l'Union Postale Universelle, il n'est plus guère possible de collectionner des timbres du monde entier, comme le faisaient les pères fonda-

teurs de la société, à moins de se limiter à un sujet ou à un thème précis. La philatélie permet d'enrichir ses connaissances, particulièrement en histoire et en géographie, mais aussi de se cultiver dans une multitude d'autres domaines. Connaître l'histoire de sa région, de son pays, découvrir celle d'autres pays, parfois lointains, permet de gagner une réelle ouverture d'esprit sur la grande diversité du monde. L'illustration d'un sujet par les timbres demande souvent des recherches étendues.

Il est regrettable que beaucoup considèrent encore que la philatélie est réservée à une élite disposant de moyens importants. Pour réussir une collection, il n'est pas forcément nécessaire de posséder un exemplaire de la fameuse «Colombe de Bâle» (fig.1) ou une autre rareté de grand prix. Une recherche inédite sur des timbres courants, au prix modique, peut apporter autant de satisfactions que la possession de pièces de grande valeur. A preuve, de nos jours, les membres de l'U.T.F. se recrutent dans tous les milieux socioprofes-

sionnels et chacun peut se trouver un domaine de collection adapté à ses moyens et à ses intérêts particuliers.

Depuis de nombreuses années, l'U.T.F. fait une large place aux femmes, qui représentent environ 15% des membres, soit une proportion supérieure à la moyenne habituelle, dans un milieu encore relativement masculin. Très actives, plusieurs dames de la société ont acquis ces dernières années une notoriété nationale et même internationale grâce à leurs collections ou à leurs fonctions sur le plan local, régional ou national. L'Union timbrologique favorise aussi les enfants et les jeunes, en leur proposant gratuitement des réunions de formation et d'échanges adaptées à leur âge, sous la direction d'un moniteur expérimenté.

Le 25 avril 2003

JOURNÉE EUROPÉENNE DE L'ARBRE

L'idée d'une JOURNÉE DE L'ARBRE est apparue pour la première fois dans l'Etat du Nebraska, aux Etats-Unis, le 10 avril 1872.



La fameuse Colombe de Bâle.

Comme il est de tradition depuis plus de dix ans, la société organise chaque année une petite exposition, doublée d'une bourse, afin de faire connaître ses activités et illustrer concrètement la grande diversité des formes de collection.

Cette année, à quelques jours de son 110^e anniversaire, cette exposition aura lieu le dimanche 27 avril, au Centre de loisirs du Schoenberg, de 10 à 17 h. Que vous soyez passionné, collectionneur occasionnel ou simplement curieux, une visite s'impose!

Projet de nouvel espace pour les jeunes

REPAS DE MIDI ET ACCUEIL AU SEIN DU CAFÉ ATELIER

Le Centre d'accueil et de Prévention Release annonce son projet pilote «Repas de midi et accueil au sein du Café Atelier».

Offrir aux jeunes de 12 à 25 ans une alternative proche du centre-ville pour leurs repas de midi, tel est le but de l'équipe éducative du Café Atelier. Mais l'objectif est également de faire connaître aux jeunes les offres du Release en ouvrant la *Cafète* de 11 h 30 à 13 h 30 le mardi et le jeudi. La possibilité est aussi donnée à un jeune sans emploi de travailler comme responsable de la *Cafète* à midi. Avec l'appui d'un permanent, ce jeune préparera les mets, organisera le

service et s'occupera du rangement et du nettoyage.

Le projet souhaite encore offrir une carte de mets à bas prix, ainsi qu'une place de pique-nique, dans un endroit sécurisant et chaud, sous la responsabilité d'un adulte.

Une évaluation de ce projet pilote, qui s'achèvera le 30 juin, aura lieu à la fin mai afin d'en vérifier la faisabilité, la pertinence et son éventuelle poursuite.

Pour le Café Atelier: Kathya di Marco, animatrice socioculturelle, 026 322 29 01, rue Hans-Fries 11, 1700 Fribourg.

E-mail: centre@release.ch



Feuilles et fruits de l'aulne glutineux.

A cette occasion furent plantés plus d'un million (!) d'arbres, dans cet Etat aux paysages dénudés. Aujourd'hui répandue sur l'ensemble du territoire, cette tradition est très suivie et médiatisée, à tel point que lorsque l'on rencontre le maire d'une grande ville, il peut arriver qu'il montre spontanément avec fierté le document qui distingue sa ville comme bienfaitrice des arbres. Beaucoup font de gros efforts pour atteindre ce but. Il a fallu 80 ans pour que l'idée des «journées de l'arbre» trouve un écho en Europe. Voici cinquante ans que la première manifestation a eu lieu en Allemagne. Il y a encore beaucoup à faire pour que la

journée de l'arbre soit inscrite au calendrier, tout comme la Saint-Valentin ou la Fête des mères. Ce serait ainsi rendre honneur au plus grand organisme vivant de la Terre.

L'aulne glutineux est l'arbre de l'année 2003

Pour célébrer cette journée, les Parcs et Promenades de la Ville de Fribourg vont planter 10 aulnes glutineux (*Alnus glutinosa*) le long de la Sarine, aux Petites-Rames et 15 plantes du même type, également au bord de l'eau, à la Plancher Inférieure.

M É M E N T O

CONCERTS

- Ensemble baroque de Fribourg avec Maurizio Croci et Maurizio Salerno, clavecins; œuvres de J. S. Bach; je 24 avril, 20 h 30, église des Capucins.
- La Chorale de la Police fribourgeoise sa 26 avril, 20 h, aula de l'Uni Miséricorde.
- L'Orchestre des jeunes de Fribourg dir.: T. Kapsopoulos; œuvres de Beethoven (*Triple concerto*); di 27 avril, 18 h, aula Uni Miséricorde.
- Pieter van Dijk – orgue œuvres diverses jouées à l'orgue Manderscheidt et à l'orgue Mooser; lu 28 avril, 20 h 30, cathédrale Saint-Nicolas.
- L'Orchestre de chambre de Lausanne dir.: Okko Kamu; avec Thomas Demenga (violoncelle); œuvres de N. Moret, Honegger et Haydn; me 30 avril, 20 h, aula de l'Uni Miséricorde.
- Le Chœur suisse des Jeunes dir.: H.-R. Kämpfen et A. Ducrest; di 4 mai, 17 h, église du Collège Saint-Michel.
- Yann Pugin (comédien) et René Oberson (orgue) textes de Claudel, Suarès, Prévert, musiques de Bach, Elgar, Langlais; ve 9 mai, 20 h 30, église du Collège Saint-Michel.
- 111^e anniversaire de l'Union instrumentale avec en première mondiale: *Valse inédite* de Johann Strauss Père; sa 10 mai, 18 h, NH Fribourg (ex-Eurotel).
- Ensemble Orlando chef invité: D. Vellard; œuvres de Palestrina, Victoria; di 11 mai, 17 h 30, église du Collège Saint-Michel.
- Hermitage Symphony Orchestra Saint-Petersbourg dir.: A. Spörri; avec Jean-François Michel (trompette); œuvres de Mendelssohn et Chostakovitch; je 15 mai, 20 h, aula Uni Miséricorde.
- Chœur de l'Université et des Jeunes Musicales de Fribourg dir.: J.-Cl. Fasel; *Freischützmesse* de C.M. von Weber et *Lauda Sion* de Mendelssohn; ve 16 (20 h 15) et sa 17 mai (20 h 30), église du Collège Saint-Michel.
- Ensemble vocal De Musica dir.: M. Bochud; cantates de Bach; di 18 mai, 18 h, temple.

- La Fanfare du Collège Saint-Michel concert annuel; me 21 mai, 20 h 15, aula du Collège Saint-Michel.
- L'Orchestre des Jeunes de Fribourg dir.: T. Kapsopoulos; œuvres de Britten et Vivaldi (*Quatre Saisons*); sa 24 (20 h) et di 25 mai (18 h), temple.
- L'Orchestre de la Ville et de l'Université avec le Chœur de l'Université populaire de Lausanne; dir.: A. Ianos; œuvres de Puccini et Gounod; di 25 mai, 17 h, aula Uni Miséricorde.
- L'Ensemble Europa Galante direction et violon: Fabio Biondi; œuvres de Vivaldi et Bach; ma 27 mai, 20 h, aula de l'Uni Miséricorde.

CAFÉ DES TANNEURS

Place du Petit-Saint-Jean

- Bonny B. & Band - blues je 8 mai, 22 h.
- Ceviche Mixto – latino music ve 9 mai, 22 h.
- Laurent Bronchi & José Mettraux – chanson sa 10 mai, 22 h.

LE CHAT QUI TOUILLE

Rue de la Samaritaine 34

- Bandoneon Duo Senft Gneist-tango nuevo je 8 mai, 20 h 30.
- Sonaer – jazz ve 9 mai, 21 h.
- Buy More Incense film; sa 10 mai, 19 h.
- EmotionElles – chanson, jazz sa 10 mai, 21 h.

CENTRE LE PHÉNIX

Rue des Alpes 7

- Jeunes artistes des Jeunes Musicales de Fribourg Eloi Delmonico (piano); œuvres de Bach, Beethoven, Chopin; sa 26 avril, 20 h 15.
- Sébastien Singer et Jérémie Tesfaye violoncelle et piano; œuvres de Beethoven, Debussy et Brahms; sa 17 mai, 20 h 15.

LA SPIRALE

Place du Petit-Saint-Jean 39

- Maria de la Paz & Daniel Moresi chanson-fusion; ve 25 avril, 21 h.
- Christophe Schweizer Normal Garden

- jazz; sa 26 avril, 21 h.
- Elliott Sharp's Terraplane blues; ve 2 mai 21 h.
- Lisa Germano rock songs; je 8 mai, 22 h.
- Le Bel Hubert chanson; ve 9 mai, 21 h.
- DCS bhanga; sa 10 mai, 22 h.

FRI-SON

Fonderie 13

- Ablo Gandema / Lè Vangle; ve 25 avril, 22 h.
- Forceed / Noaccess Swissmetal, ve 2 mai, 22 h.
- Ninja Tune Tour: Hexstatic / Hint / Bonobo / Pest sa 3 mai, 22 h.
- Dj Ouandelbar eurotrash; je 8 mai, 22 h.
- B. Balthazar / The Sad riders ve 9 mai, 21 h.
- Stress and Live Band la vie en rimes; sa 10 mai, 21 h.
- Thievery Corporation loungers delight; je 22 mai, 21 h.
- Buju Banton jamaica reggae; ve 23 mai, 21 h.
- Vca / DeeJay / George Gee drum'n'bass; sa 24 mai, 22 h.

LE NOUVEAU MONDE

Route des Arsenaux 12 a

- Bonny B. Band soul blues, ve 25 avril, 21 h.
- Christophe Pochon & les Sangliers Rieurs chanson; sa 26 avril, 21 h.
- Tristan und Isolde Theater Akthiss; Mi 30. April, Do 1. Mai, Fr 2. Mai, Sa 3. Mai, 20 h 30.

ESPACE MONCOR

Route de Moncor 12 Villars-sur-Glâne

- Le canard sauvage d'Henrik Ibsen; Théâtre de l'Ecrou; du je 24 avril au di 4 mai, 19 h; sauf ve et sa à 20 h 30, di à 18 h, relâche le lundi.
- Shake d'après la *Nuit des Rois* de Shakespeare; sa 10 mai, 20 h 30.

THÉÂTRE DES OSSES

2, rue Jean-Prouvé, Givisiez

- Cabaret Prévert texte de J. Prévert; musique de V. Kosma; avec Véronique Mermoud et Yann

- Pugin; je 24 (19 h), ve 25 et sa 26 (20 h), di 27 avril (17 h).
- Mozart Preposterose de et avec Nola Rae; ve 2, 9, 16, 23 (20 h), sa 3, 10, 17, 24 (20 h), di 4, 25 (17 h), me 28 mai (15 h).

THÉÂTRE DE LA CITÉ

Grandes-Rames 36

- Dédale par le Groupe théâtral Antique de l'Uni Neuchâtel; ve 16, sa 17 mai, 20 h 30.

KELLERPOCHE

Rue de la Samaritaine 3

- Überraschung mit L. Pauli; So 4. und Sa 10. Mai, 11 h und 14 h 30.
- Gotthard und andere Berge spezielle Dichterlesungen; Do 8. Mai, 20 h 30.
- Chez Pina Dolce bar dans le noir; ve 9 mai, 20 h 30.
- Die Ermittler Kabarett; Sa 10. Mai, 20 h 30.
- Jorinde und Joringel für Märchenfreunde ab 5 Jahren; Sa 24. Mai, 17 h.
- Theaternacht Sa 24. Mai:
 - Helfried kommt (19 h 30)
 - Les trois Suisses (22 h 30).

THÉÂTRE DES MARIONNETTES

Derrière-les-Jardins 2

- Les Musiciens de Brème pour tous, dès 5 ans; sa 26 (19 h) et di 27 avril (15 h).
- La Malédiction de Pangloss pour tous, dès 5 ans; sa 24 (19 h) et di 25 mai (15 h).

THÉÂTRE / THEATER

- Emil: Eine kabarettistische Lesung Di 6. Mai, 20 h 30, aula der Uni Miséricorde.
- Emil lit et raconte me 7 mai, 20 h 30, aula de l'Uni Miséricorde.
- Die Wannseekonferenz von P. Mommertz; Fr 9. Mai, 20 h, Aula der Uni Miséricorde.
- Dieudonné dans «Le divorce de Patrick» me 21 mai, 20 h 30, aula de l'Uni Miséricorde.

M É M E N T O

CONFÉRENCES

- Les messes d'orgue d'Andrea Gabrieli
par G. Clericetti; ve 25 avril, 14 h, Institut de musicologie de l'Uni Miséricorde.
- Les habitants chantants et gazouillants du jardin
observation des oiseaux au Jardin botanique; sa 26 avril, 18 h, Jardin botanique (entrée vis-à-vis de la Clinique Garcia).
- Les intentions secrètes d'un homme de lettres - René de Weck
par Ph. de Weck; ma 29 avril, 18 h 30, Bibliothèque cant. et univ. (r. Joseph-Piller 2).
- Les syndicats: dépassés?
ma 29 avril, 12 h 15, Kinderstube (r. de l'Hôpital 4).
- Giordano Bruno le Visionnaire
par M. Th. Schmid; me 30 avril, 20 h 15, Ecole libre publique (av. Moléson 10).
- L'autorité dans une société d'individus
par Viviane Châtel; je 1^{er} mai, 17 h 15, salle 3117 de l'Uni Miséricorde.
- Café-forum: la santé à un prix abordable
avec P. Théraulaz, prés. de l'ASI; ma 6 mai, 19 h, Ecole du personnel soignant (rte des Cliniques 15).
- S'associer au féminin: concilier vie professionnelle et familiale
avec Véronique Sénépart et Katja Merkel; me 7 mai, 19 h 30, Espace Femmes (Hans-Fries 2).
- Les auras: percevoir, lire, harmoniser
par S. Mégard; je 8 mai, 20 h, Librairie Bien-Être (r. des Epouses 5).
- Avocate irrespectueuse
par Gisèle Halimi, avocate; je 8 mai, 18 h 15, aula de Gambach.
- Découverte entre 6 et 7
Samuel Hofmann, Portrait de Franz Peter König von Mohr
par Verena Villiger; ma 13 mai, 18 h 15, Musée art et d'histoire.
- Au-delà de l'individualisme: les nouvelles formes de régulation sociale
par J. De Munck (Uni Louvain); je 15 mai, 17 h 15, salle 3117 de l'Uni Miséricorde.
- «La culpabilité»
par Rosette Poletti; ma 20 mai, 20 h 15, collège de Gambach (av. Weck-Reynold 9).
- Cafés scientifiques: Comment assurer l'approvisionnement en énergie de notre futur ?
avec L. Schaller, physicien; je 22 mai, 18 h, Café-Restaurant Le Central.
- Etre jeune et individu aujourd'hui
par Madeleine Gauthier (Québec); je 22 mai, 17 h 15, salle 3117 de l'Uni Miséricorde.
- Résister à la pensée unique
par Jacques de Coulon; ma 27 mai, 18 h 30, Bibliothèque cant. et univ.

EXPOSITIONS

- Léon Verdelet - Eaux-Fortes et Gravures
jusqu'au 11 mai, Home médicalisé de la Sarine (10, av. Jean-Paul II, Villars-sur-Glâne).
- Jean-François Zehnder: A fleur de lune
peintures et fusains; jusqu'au 11 mai; Musée d'art et d'histoire.
- Collection CH ou le goût des autres
littérature; jusqu'au 15 mai, Bibliothèque cant. et univ.
- Ivo Vonlanthen - peinture et Guy Tornay - peinture
jusqu'au 17 mai, Galerie J.-J. Hofstetter (r. des Epouses 18).
- Sam Francis: L'œuvre gravé
jusqu'au 18 mai, Musée d'art et d'histoire.
- Nicolas Ruffieux - peintures et Léo Ruffieux - raku
du 30 avril au 25 mai, Galerie de la Cathédrale (pl. Saint-Nicolas).
- Inside-Outside
B. Achour, A. Vergara, G. Motti; du 3 mai au 15 juin, Fri-Art, (Petites-Rames 22).
- Gerhard Maurer - peintures
du 9 au 31 mai, Grand-Rue 38.
- AquarElles
aquarellistes du quartier d'Alt et d'ailleurs; du 17 mai au 28 juin, Bibliothèque de la Ville (r. de l'Hôpital 2).
- Scènes de la vie de Jésus
selon les mosaïques de la basilique Saint-Marc de Venise, du 17 mai au 13 juillet, chapelle de l'Hôpital des Bourgeois.
- Vu à Fribourg
par les photographes de «La Liberté»
du 24 mai au 28 juin, Bibliothèque cant. et univ.
- Marionnettes indiennes
jusqu'au 1^{er} juillet, Musée suisse de la marionnette (Derrière-les-Jardins 2).
- Jwan Luginbühl
jusqu'au 17 août, Espace Jean Tinguely - Niki de Saint Phalle (r. de Morat 2).
- Amphibiens / Amphibien
jusqu'au 2 septembre, Musée d'histoire naturelle (ch. du Musée 6).

DIVERS

- Plan de 5 jours Plus
cesser de fumer grâce à une thérapie de groupe efficace; du 27 avril au 1^{er} mai, Centre Vie et Santé (r. Louis-Chollet 4), 20 h; séance préparatoire: je 24 avril (20 h); inscr.: 026 321 24 30.
- Café philosophique:
- Hans Saner
(auf Deutsch) di 27 avril
- Jean-Paul Fragnière
di 25 mai, 11 h, Auberge Aux 4 Vents (rte de Grandfey 124).
- Gemeinsames Singen
von Alleluja bis Zogen am Bogä; Mi 30.

- April, 14. Mai, 4. Juni (19 h 30); Melodieraum (Forgerons 17); Anmeldung: 026 322 42 35.
- Circus Nock
ve 2 (20 h 15), sa 3 (15 h et 20 h 15) et di 4 mai (14 h 30), parc de la Poya.
- Eltern - Kind - Singen
für (werdende) Mütter, Väter, Grosseltern und Kleinkinder; Sa 3., 10. Mai, 7. Juni (16 h), Di 27. Mai, 3. und 10. Juni (9 h 30), Melodieraum (Forgerons 17); Anmeldung: 026 322 42 35.
- Sonntags ins Museum:
Frauenbilder
von Astrid Kaiser; So 4. Mai, 11 h, Musée Art et Histoire (r. de Morat 12).
- Lecture bilingue: Beat Sterchi et Marlyse Pietri
me 7 mai, 18 h 30, Bibliothèque cant. et univ. (r. Joseph-Piller 2).
- Visite guidée: Tranches de vie à louer
habiter à Pérolles, par Aloys Lauper; sa 10 mai, 14 h, Centre de quartier de Pérolles (cour des bâtiments Sémiramis).
- Cuisine équilibrée
cours théorique et pratique, par M. Dufournet; ma 13, 20, 27 mai, 3 juin, 20 h, salle de la Ligue Vie et Santé (r. Louis-Chollet 4); inscr.: 026 321 24 30.
- Braderie de printemps
sa 24 mai, de 7 h à 16 h, rue de Romont et rue de Lausanne.

CENTRE SAINTE-URSULE

rue de Lausanne 92
(026 347 10 78)

- La pauvreté est-elle une sobre richesse ?
par G. Savoy et D. Hofmann;
ma 29 avril, 17 h.
- Miracles: magie ou signes ?
me 30 avril, 14 h 30.
- Danse rituelle
avec Ursula Kiener; me 14 mai, 19 h 30.
- La force, source de violence ou d'amour ?
ma 27 mai, 18 h.

CINÉMA

- Cinéclub Uni:
- Nordrand
de B. Albert; ma 29 avril
 - Chungkind Express
de W. Kar-wai; ma 6 mai
 - Naked
de M. Leigh; ma 13 mai
 - Cyclo
d'A. Hung Tran; ma 20 mai
20 h, salle de cinéma 2030 de l'Uni Miséricorde.

SPORTS

- 23^e Tour du Vieux-Fribourg
course populaire en vieille-ville; sa 26 avril, de 12 h à 19 h.

Concours photographique «Au gré des saisons»

Le Musée d'histoire naturelle de Fribourg organise tous les deux ans un concours photographique. La 13^e édition, qui aura lieu en 2004, aura pour thème les saisons et leurs divers changements.

Le but de ce concours, ouvert à tous, n'est pas de présenter un paysage, un site, une plante ou un animal selon le rythme des saisons, mais plutôt de souligner la spécificité d'une saison en particulier. En effet, le charme et les particularités de chacune d'elles se reflètent dans l'activité de notre environnement. La lumière change, les cieux varient, la végétation évolue, le rythme de vie des animaux comme de l'homme se modifie. Toutes les activités en sont affectées. Les quatre saisons, c'est: la naissance, la croissance, la maturité, le déclin et le décès; l'abondance et la disette; le dépouillement et la profusion; le renouveau, la canicule, le brouillard, le gel, etc.

Toute personne intéressée peut se procurer le règlement et le bulletin d'inscription auprès du Musée d'histoire naturelle de Fribourg (ch. du Musée 6, 1700 Fribourg, 026 300 90 40) ou sur son site internet: www.fr.ch/mhn/expositions/saisons

Les photographies ainsi que le bulletin d'inscription devront être envoyés au Musée avant le 31 décembre 2003 (la date du timbre postal faisant foi).

Déménagement de la Justice de paix

Le Greffe de la Justice de paix du 4^e cercle de la Sarine, à Fribourg, s'installera dès le 28 avril 2003, dans ses nouveaux locaux

rue des Chanoines 1 (1^{er} étage), à Fribourg

Les numéros de téléphone et fax restent inchangés.
Nouvelle adresse postale :

case postale 45, 1702 Fribourg

En raison de ce déménagement, les locaux de la Justice de paix de la Ville de Fribourg seront fermés les 28 et 29 avril 2003.